

Formulaire de demande pour bénéficier d'un don de la caisse de grève
de SUD éducation Bouches-du-Rhône

Fonctionnement de la caisse de grève

La caisse de grève de SUD éducation est ouverte :

- A tout·es les adhérent·es de SUD éducation Bouches-du-Rhône
- Aux travailleur·euses précaires de l'éducation des Bouches-du-Rhône ou qui se retrouvent dans une situation de précarité suite à leur participation à la grève

La caisse de grève donne, à partir du deuxième jour de grève :

- 30 euros par jour de grève aux personnels titulaires et non-précaires
- 40 euros par jour de grève aux personnels non-titulaires, ou qui se retrouvent dans une situation de précarité suite à leur participation à la grève.

Pour bénéficier d'un don de la caisse de grève, il faut remplir le formulaire de demande ci-dessous selon les modalités suivantes :

Il faut avoir préalablement constaté les retraits de salaire sur sa fiche de paie, bien que SUD éducation ne demande pas de la produire. Notre soutien repose sur la confiance. Il est donc possible de faire plusieurs demandes de dons de la caisse, chaque mois, tant que les retraits continuent.

Cette demande peut se faire un jour de permanence, en AG, auprès d'un·e membre de la commission ou du/de la trésorier·e, ou encore par mail à sudeduc13@sudeducation.org. **Cette demande est individuelle.**

La caisse de grève est gérée par le/la trésorier·e sous contrôle de l'assemblée générale (AG) et les personnes mandatées par l'AG qui se réunissent en commission une fois par mois pour examiner les demandes. **Le versement se fait en chèque ou en espèces.**

Dans l'éventualité où la caisse de grève ne serait pas totalement dépensée, SUD éducation 13 s'engage à réserver vos dons à d'autres actions de solidarité (anti-répression...) ou à les reverser à de futures caisses de grève.



Partagez autour de vous notre caisse de grève en ligne !

<https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/caisse-de-greve-de-sud-education-13>

✂.....

Nom :

Prénom :

Date :

Profession :

Lieu d'exercice :

Je me considère comme travailleur·euse précaire : oui / non

Je souhaite bénéficier de la caisse de grève pour jours de grève, depuis le 1er janvier 2023.

Je déclare n'avoir pas bénéficié d'une autre caisse de solidarité pour ces jours de grève.

Téléphone :

Mail :

MONTANT VERSÉ : euros, en ☐ chèque / ☐ espèces, le